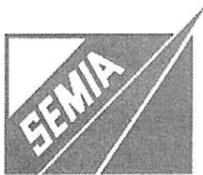


Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 81 (5,25 €) - 82 (5,50 €) - 83 (5,50 €) - 84 (5,50 €) - 85 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2018.

**LES MARCHÉS PUBLICS**  
Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

**Marchés  
+ de 90 000 Euros**



**SEMIA**

M. MICHEL VRAY - PRÉSIDENT  
1 AVENUE DE PARIS  
MARIE ANNEXE  
95290 L'ISLE-ADAM  
Tél : 01 34 08 19 55  
mél : semia-laorange.fr  
web : <http://www.marches-publics.info>  
L'avis implique un marché public  
Objet : Travaux de réfection de voirie boulevard d'Arcole  
Type de marché : Travaux  
Procédure : Procédure adaptée  
Lieu d'exécution : boulevard d'Arcole  
95290 L'Isle-Adam  
Description : La présente consultation a pour objet la réalisation des travaux de réfection de la voirie et enfouissement de réseau d'éclairage public boulevard d'Arcole à L'Isle-Adam.  
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non  
Les variantes sont refusées  
Conditions relatives au contrat  
Forme juridique : Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Le groupement devra être solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.  
Conditions de participation Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :  
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois dernières années.  
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.  
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.  
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.  
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.  
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat  
- Formulaire DC1, Lettre de candidature, Habilitation du mandataire par ses co-traitants.  
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.  
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
45% Valeur technique de l'offre  
20% Planning  
35% Prix  
Remise des offres : 19/11/19 à 12h00 au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
Renseignements complémentaires : Une visite des lieux, par les candidats, est obligatoire, avant de présenter leur offre.  
Les visites obligatoires seront réalisées conformément à l'article 5.3 du règlement de la consultation  
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE, 2-4 bd de l'Hautail, BP 30322, 95027 Cergy-Pontoise - Cedex, Tél : 01 30 17 34 00  
Fax : 01 30 17 34 59, mél : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr  
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE, 2-4 bd de l'Hautail, BP 30322, 95027 Cergy-Pontoise - Cedex, Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30

17 34 59, mél : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr  
Envoi à la publication le : 17/10/19  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

**VAL D'OISE HABITAT**

Mme Céline Bouttier,  
Directrice Commande Publique,  
1 avenue de la palette CS 20716,  
95031 Cergy pontoise cedex,  
tél. : 01 34 41 64 59, courriel :  
c.chaumulot@valdoisehabitat.fr,  
adresse Internet du profil acheteur :  
<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Objet du marché : Réhabilitation des parties communes et façades de commerces de la résidence «Les Dures Terres» à Eaubonne (95600). Les travaux allotis seront exécutés en milieu occupé :  
Lot n° 1 Maçonnerie - plâtrerie - carrelage  
Lot n° 2 Menuiserie - serrurerie  
Lot n° 3 Plomberie  
Lot n° 4 Electricité  
Lot n° 5 Peinture  
Type de marché de travaux : exécution  
La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.  
L'avis implique un marché public  
Caractéristiques principales :  
- Des variantes seront-elles prises en compte : oui  
Prestations divisées en lots : oui  
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots  
Date prévisionnelle de commencement des travaux : 01 décembre 2019  
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Délai paiement : 30 jours, paiement mensuel suivant avancement de travaux, prix révisibles, possibilité d'avance forfaitaire, subventions, budget de l'Etat.  
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Forme solidaire souhaitée  
L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro  
Conditions de participation :  
- Critères de sélection des candidatures : Capacité économique, financière, technique et professionnelle  
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :  
Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :  
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.  
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :  
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois dernières années.  
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.  
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin  
Autres renseignements demandés :  
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner  
- Certificat de qualifications : la preuve peut être apportée par tout moyen  
- Pour les lots 1, 2, 3 et 4 : Une attestation de formation (opérateurs + encadrants) pour les interventions sur amiante (sous-section 4)  
Pour le lot 5 : Une attestation de formation pour les interventions sur amiante (sous-section 3), QUALIBAT 1552 ou équivalent  
Marché public simplifié : NON  
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :  
- Valeur technique (60 %)  
- Prix (40 %)  
Type de procédure : Procédure adaptée  
Date limite de réception des offres : 15 novembre 2019 à 17 h 00  
Délai minimum de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.  
Renseignements complémentaires : Délai global d'exécution : 47 semaines à compter de l'OS, compris prépa de chantier et congés payés mais hors intempéries. 3 prestations supplémentaires ou alternatives obligatoires (Cf. voir liste sur règlement de

consultation). Si option retenue, aucun délai supplémentaire. Clause d'insertion sociale. DCE gratuit téléchargeable sur [achatpublic.com](http://achatpublic.com). Rens adm et tech : [achatpublic.com](http://achatpublic.com)  
Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 octobre 2019

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : 1 avenue de la palette CS 20716, 95031 Cergy pontoise cedex, adresse Internet : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>  
Instance chargée des procédures de recours : TA de Pontoise, 2 bd de l'Hautail, 95000 Cergy  
Détails d'introduction des recours : Délais et procédures définis par le Code de la Commande Publique et le Code de Justice Administrative (Art L.551-1 et suiv, et R421-2 et 3 CJA)

Nature et désignation des lots :  
Lot 1 : Maçonnerie - plâtrerie - carrelage  
Lot 2 : Menuiserie - serrurerie  
Lot 3 : Plomberie  
Lot 4 : Electricité  
Lot 5 : Peinture

**Enquête publique**

**MAIRIE D'AVERNES**

**AVIS N1 D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté municipal du 11 octobre 2019

Le Maire d'Avernes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision des Plans d'Occupation des Sols (POS) d'Avernes et de Gandancourt valant Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue de leur approbation par le Conseil Municipal.

A cet effet, Monsieur Philippe MILLARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Avernes pour une durée de 32 jours du 12 novembre 2019 au 13 décembre 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture :  
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00,  
- le samedi de 10h00 à 12h00.

Monsieur le commissaire-enquêteur recevra en mairie les :  
- Mardi 12 novembre 2019 du 15h00 à 18h00,  
- Lundi 25 novembre de 9h00 à 12h00,  
- Samedi 7 décembre de 9h 00 à 12h 00,  
- Vendredi 13 décembre 2019 de 15h00 à 18h00.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables en mairie au format papier, sur un poste informatique tenu à disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture et mises en ligne sur le site de la commune : [www.avernes95.fr](http://www.avernes95.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

**MAIRIE DE FREMAINVILLE**

**AVIS N2 D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté municipal n2019-031 du 19 septembre 2019

Le Maire de Frémainville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue de son approbation par le Conseil Municipal.

A cet effet, Madame Christine PILLETTE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

L'enquête se déroulera à la mairie de Frémainville du 14 octobre 2019 au 19 novembre 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture pour une durée de 37 jours.

- Lundi de 14 heures à 17h 30  
- Mercredi de 14 heures à 18h 00  
- Samedi de 9 heures à 12h 30

Madame la commissaire-enquêteur recevra en mairie les :  
- Mardi 15 octobre 2019 de 14h00 à 17h00

- Samedi 26 octobre 2019 de 9h00 à 12h00  
- Samedi 16 novembre 2019 de 9h00 à 12h00  
- Mardi 19 novembre 2019 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables en mairie au format papier, sur un poste informatique tenu à disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture et mises en ligne sur le site de la commune : [www.fremainville.fr](http://www.fremainville.fr)

Les observations sur la révision du POS valant PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la Mairie, 1 rue des Ormeteaux- 95450 Frémainville (enquête publique Révision POS valant PLU A l'attention du commissaire enquêteur) ou par mail [enquetepubliqueplu@fremainville.orange.fr](mailto:enquetepubliqueplu@fremainville.orange.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

**Constitution de société**

Suivant acte SSP du 6 septembre 2019 constitution de la SAS :

**TRANSPORT COUBRICHE**

Capital social : 10.000 euros.  
Siège social : 2 rue Neuve 95690 LABBEVILLE  
Objet : transport routier de marchandises démenagement ou location de véhicules et d'engins avec conducteurs destinés au transport de marchandises avec des véhicules excédant 3,5 tonnes - Terrassement - démolition  
Président : M. Patrick COUBRICHE demeurant 2 rue Neuve 95690 LABBEVILLE  
chaque associé est convoqué aux assemblées générales. chaque action donne droit à une voix. les cessions de l'associé unique sont libres  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Pontoise

Suivant acte SSP du 27 juin 2019, constitution de la SARL :

**3B**  
Capital social : 2.050 000 Euros  
Siège social : 23 rue Ampère 95300 ENNERY  
Objet : Activités de holding.  
Gérant : M. Jean-Jacques BAYO MBENTHOM TONGA 20 impasse Auguste Blanqui 93380 PIERREFITTE SUR SEINE  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Pontoise.

**Divers société**

**SARL ATM LOGISTIQUE**

13 avenue Aristide Maillol  
95370 Montigny-lès-Cornielles  
Capital: 10000 E.-Siret  
79461763900016

Selon PVAGE du 31/07/2019, les comptes définitifs de liquidation sont approuvés, la clôture des opérations de liquidation a été décidée et quitus est donné au liquidateur. Les comptes du liquidateur ont été déposés au GTC de Pontoise pour avis

Publiez vos annonces de délégation de service public dans Le Parisien

Le seul quotidien habilité sur tous les départements d'Île de France et Oise

01 87 39 84 00  
[legales@leparisien.fr](mailto:legales@leparisien.fr)

TEAM MED/A

Suivant acte SSP en date du 27 Juin 2019, enregistré au SDE d'ERMONT le 23 juillet 2019, dossier 2019 00015330 référence 9504P61 2019 A 05008,

**M. KARIM BAYO MBENTHOM TONGA  
MME LEILA BAYO MBENTHOM TONGA  
M. JEAN-JACQUES BAYO MBENTHOM TONGA**

Demeurant 20 impasse Auguste Blanqui 93380 PIERREFITTE SUR SEINE, ont approuvé à la société,

**3B**

SARL, en formation au capital 2.050.000 Euros, siège social 23 rue Ampère 95300 ENNERY, en cours d'immatriculation, au registre du commerce et des sociétés de PONTTOISE, 100% des parts qu'ils détenaient de la Société BK TRANSPORTS, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros, divisé en 80 parts de 100,00 Euros de valeur nominale chacune, dont le siège social est fixé 6, Avenue Fontaine René 95160 MONTMORENCY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PONTTOISE sous le numéro 480 563 543, estimé à 2 050 000 Euros, rémunéré par l'attribution de 1000 parts de 2050 Euros, représentant la valeur de ces apports. Cette opération sera effectuée avec un effet au 27 Juin 2019. Les créanciers de l'apporteur pourront déclarer leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de PONTTOISE, dans les délais légaux.

**WANATEL**

SARL au capital de 100 000 Euros.  
Siège social : 36 AVENUE FREDERIC JULIOT CURIE  
95140 GARGES LES GONESSE  
RCS N : 515007607 de PONTTOISE

L'AGE du 15 OCTOBRE 2019 a décidé de transférer le siège social au 30 RUE MARCEL DELAVAL, 95400 ARNOUVILLE à compter du 15 OCTOBRE 2019.  
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de PONTTOISE.  
Mention sera faite au RCS de PONTTOISE.

**RUNWAY IMMOBILIER**

SASU au capital de 2000 €  
Siège social : 13 RUE DES EGALISSES  
95310 Saint-Ouen-l'Aumône  
838 581 205 RCS de Pontoise

L'AGE du 01/09/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/09/2019, nommé en qualité de liquidateur Mme FLON JUSTINE, demeurant 13 RUE DES EGALISSES, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône, et fixé le siège de liquidation au siège social.  
Modification au RCS de Pontoise.

**Vous créez votre entreprise ...**

Publiez votre annonce légale dans **Le Parisien**  
Tél. 01 87 39 84 00  
[legales@leparisien.fr](mailto:legales@leparisien.fr)

**SARL ATM LOGISTIQUE**

13 avenue Aristide Maillol  
95370 Montigny-lès-Cornielles  
Capital: 10000 E.-Siret 79461763900016

Selon PVAGE du 31/07/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société au 31/07/2019 et sa mise en liquidation, M. ATMANI Nadir, 13 avenue Aristide Maillol 95370 Montigny-lès-Cornielles, est nommé liquidateur avec tous les pouvoirs pour mener à bien liquidation et formalités. Le siège de liquidation est au siège social de la société et servira d'adresse pour toute correspondance. RCS Pontoise pour avis

**Insertions diverses**

**AVIS DE MISE EN VENTE**

Par la SELARL GARNIER-GUILLOUËT, Mandataires Judiciaires, 55 Rue Aristide Briand 77100 MEAUX

Localisation : Centre Commercial Cote Seine - ARGENTEUIL  
Activité : Commercialisation, la distribution, la vente en gros et au détail : d'articles chaussants de tout nature, tels que chaussure en peaux, cuir, ect...  
Destination du ball : A titre principal, vente de chaussures - A titre accessoire, vente de produits d'entretien, maroquinerie, bagagerie, articles de vêtements de sport et tous accessoires de mode.  
Surface: 761 m2  
Pour tout contact : [contact@mjameaux.fr](mailto:contact@mjameaux.fr)

Délai de dépôt des offres en l'étude GARNIER-GUILLOUËT : 06/11/2019 à 16h00

01 87 39 84 00

TEAM MED/A

La COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, dont le siège social est sis 16, rue Hoche - Tour Kupka B - La Défense cedex (92919), RCS de Nanterre N 382 506 079, fait savoir que la garantie financière dont bénéficiait la

**SARL ACR IMMOBILIER**

sise 2 rue de la Pointe Raquet 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY, RCS N447 971 300 accordée pour les opérations de TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE, visées par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cessera trois jours francs après la publication du présent avis.  
Les créances s'il en existe, devront être produites au siège de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS dans les trois mois de cette insertion.

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2018 soit 5,25 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Avis administratifs

7210697301 - AA

Mairie de FREMAINVILLE

### AVIS N°2 D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n°2019-031 du 19 septembre 2019.

Le Maire de Frémainville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue de son approbation par le Conseil Municipal.

A cet effet, Mme Christine PILLETTE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

L'enquête se déroulera à la mairie de Frémainville du 14 octobre 2019 au 19 novembre 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture pour une durée de 37 jours.

- Lundi de 14 heures à 17h 30.  
- Mercredi de 14 heures à 18h 00.  
- Samedi de 9 heures à 12h 30.

Madame la commissaire-enquêteur recevra en mairie les :

- Mardi 15 octobre 2019 de 14h00 à 17h00.

- Samedi 26 octobre 2019 de 9h00 à 12h00.

- Samedi 16 novembre 2019 de 9h00 à 12h00.

- Mardi 19 novembre 2019 de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables en mairie au format papier, sur un poste informatique tenu à disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture et mises en ligne sur le site de la commune : [www.fremainville.fr](http://www.fremainville.fr).

Les observations sur la révision du POS valant PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête à feuillet non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la Mairie, 1 rue des Ormetaux-95450 Frémainville (enquête publique Révision POS valant PLU à l'attention du commissaire enquêteur) ou par mail : [enquetepublique@fremainville@orange.fr](mailto:enquetepublique@fremainville@orange.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

7212451301 - AA

Mairie D'AVERNES

### AVIS N°1 D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 11 octobre 2019 Le Maire d'Avernes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision des Plans d'Occupation des Sols (POS) d'Avernes et de Gadancourt valant Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue de leur approbation par le conseil municipal.

A cet effet, M. Philippe MILLARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Avernes pour une durée de 32 jours du 12 novembre 2019 au 13 décembre 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00,

- le samedi de 10h00 à 12h00.

Monsieur le commissaire-enquêteur recevra en mairie les :

- Mardi 12 novembre 2019 du 15h00 à 18h00,

- Lundi 25 novembre de 9h00 à 12h00,

- Samedi 7 décembre de 9h00 à 12h00,

- Vendredi 13 décembre 2019 de 15h00 à 18h00.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables en mairie au format papier, sur un poste informatique tenu à disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture et mises en ligne sur le site de la commune : [www.avernes95.fr](http://www.avernes95.fr).

Les observations sur la révision du POS valant PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête à feuillet non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la Mairie, 39, grande Rue, 5450 Avernes (enquête publique révision POS valant PLU - à l'attention du commissaire enquêteur) ou par mail : [plu-avernes@avernes95.fr](mailto:plu-avernes@avernes95.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

## Avis administratifs

7212860001 - AA

Mairie de SANTEUIL

Elaboration du PLU

### 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2019/050, Mme le Maire de Santeuil a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

M. le Président du TA de Cergy-Pontoise, suivant décision du 26 juillet 2019 a désigné pour conduire l'enquête M. Christian OUDIN, ingénieur géologue en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Santeuil (95640), place du Général Leclerc, du 12 novembre 2019 au 14 décembre 2019 inclus pendant 33 jours consécutifs. Le dossier d'enquête sera consultable suivant les heures d'ouverture de la mairie, le mardi de 15h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les lundi 18 novembre 2019 de 9h00 à 12h00, mardi 26 novembre 2019 de 15h30 à 18h30 et jeudi 5 décembre 2019 et samedi 14 décembre 2019 de 9h00 à 12h00.

Durant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique à la mairie ou sur le site Internet de la commune de Santeuil ([www.santeuil.fr](http://www.santeuil.fr)).

Et chacun pourra consigner ses éventuelles observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête papier disponible à la mairie ou par voie postale à la mairie à l'attention du commissaire enquêteur, ou par courrier électronique à l'adresse mail suivante : [enquetepublie@anteuil.fr](mailto:enquetepublie@anteuil.fr).

A l'expiration de cette enquête publique, le commissaire enquêteur transmettra dans un délai de trente jours suivant la clôture, le dossier accompagné de ses conclusions, de l'ensemble des pièces et de son avis au Maire.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, dès réception en mairie, sur le site internet de la commune, à la mairie aux jours d'ouverture au public et à la Préfecture du Val d'Oise.

Le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU. Il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de son approbation.

7211955/01 - AA

PRÉFET DU VAL-D'OISE

Direction de la coordination et de l'appui territorial

Bureau de la Coordination Administrative

Section des Installations Classées

### Extension installation de déchet de matériaux de construction sur la commune de Saint-Martin-du-Tertre 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°IC-19-084 du 27 septembre 2019, une enquête publique a été ouverte en mairies de SAINT-MARTIN-DU-TERTRE, VIARMES, BELLOY-EN-FRANCE, VILLAINES-SOUS-BOIS, VILLIERS-LE-SEC, MAFFLIERS, MONTSOULT, BAILLET-EN-FRANCE, ATTAINVILLE, NERVILLE-LA-FORÊT et PRESLES dans le Val-d'Oise, du vendredi 8 novembre 2019 au mardi 10 décembre 2019 inclus, en application du code de l'environnement, sur la demande présentée par la société PICHETA représentée par M. ZAMUNER Albert chargé du suivi du dossier (Tél : 0134 30 49 73) à l'effet d'obtenir l'autorisation d'extension de son installation de stockage de déchets de matériaux de construction contenant de l'amiante située sur le territoire de la commune Saint-Martin-du-Tertre, chemin rural N° 2 aux lieux-dits « Le Champ Gonelle », « La Montagne du Trou à Guillot » et « Frêne du Haut de Rossay ».

Cette enquête porte sur un projet d'extension de l'installation de stockage de déchets de matériaux de construction contenant de l'amiante comprenant la réalisation d'un aménagement paysager au Nord du site au titre du code de l'urbanisme (article R. 423-58) en tant que mesure environnementale d'accompagnement.

Les activités sont notamment répertoriées sous les rubriques de classement soumises à autorisation précisées ci-après :

- N° 3540 : Installation de stockage de déchets autre que celles mentionnées à la rubrique 2720 et 2760-3, recevant plus de 10 tonnes de déchets par jour ou d'une capacité totale supérieure à 25 000 tonnes

(Extension : installation de stockage de déchets non dangereux (déchets d'amiante lié) - (capacité annuelle autorisée 80 000 t/an - durée 20 ans - volume : 2 660 000 m³ - tonnage global : 1 596 000 t) - N° 2760-2b : Installation de stockage de déchets autre que celles mentionnées à la rubrique 2720

2. Installation de stockage de déchets non dangereux autres que celles mentionnées au 3 (Installation de stockage de déchets inertes)

b) Autres installations que celles mentionnées au a (dans une implantation isolée au sens de l'article 2, point r) de la directive 1999/31/CE et non soumise à la rubrique 3540)

Toutes personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et formuler des observations et propositions sur un registre ouvert à cet effet, pendant une durée de 32 jours, du vendredi 8 novembre 2019 au mardi 10 décembre 2019 inclus en mairies susmentionnées où seront déposés : la demande, les plans de l'établissement et le registre d'enquête qui pourront être consultés aux jours et heures ouvrables desdites mairies.

M. Ronan HEBERT, maître de conférences, désigné commissaire enquêteur par ordonnance du tribunal administratif de Cergy-Pontoise du 9 septembre 2019, sera chargé d'ouvrir le registre d'enquête, de réunir les observations présentées et de clore ce registre à l'expiration du délai ci-dessus indiqué.

M. Ronan HEBERT assurera une permanence en mairie de Saint-Martin-du-Tertre :

- le samedi 9 novembre 2019 de 9h à 12h ;

- le mercredi 20 novembre 2019 de 15h à 17h30 ;

- le samedi 30 novembre 2019 de 9h à 12h ;

- le mercredi 4 décembre 2019 de 15h à 17h30 ;

- le mardi 10 décembre 2019 de 15h à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête est consultable sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, via l'adresse internet suivante : [www.val-d-oise.gouv.fr](http://www.val-d-oise.gouv.fr) rubrique : politiques publiques - Environnement risques et nuisances - (ICPE) Installations classées pour la protection de l'environnement - Enquêtes publiques.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête, sous format numérique, sur un poste informatique dédié, en mairie de Saint-Martin-du-Tertre, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le public pourra consigner ses observations et propositions par courriel à l'adresse suivante : [pref-icpe@val-d-oise.gouv.fr](mailto:pref-icpe@val-d-oise.gouv.fr) à compter du vendredi 8 novembre 2019 et jusqu'au mardi 10 décembre 2019 inclus. Ne seront prises en considération que les observations et propositions ayant été envoyées avant la fin de l'enquête publique, la date portée automatiquement sur les messages électroniques faisant foi.

Les observations et propositions recueillies par courriel et par courrier seront mises en ligne sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, et consultables via l'adresse internet susvisée, rubrique Enquêtes publiques. Les correspondances pourront être adressées à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Martin-du-Tertre - service Urbanisme - Place Louis Désenclos.

Le Préfet du Val-d'Oise est l'autorité compétente pour délivrer ou refuser, par arrêté préfectoral, l'autorisation demandée.

Conformément à l'article R. 123-21 du code de l'environnement, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairies de SAINT-MARTIN-DU-TERTRE, VIARMES, BELLOY-EN-FRANCE, VILLAINES-SOUS-BOIS, VILLIERS-LE-SEC, MAFFLIERS, MONTSOULT, BAILLET-EN-FRANCE, ATTAINVILLE, NERVILLE-LA-FORÊT et PRESLES et à la préfecture du Val-d'Oise - direction de la coordination et de l'appui territorial - Bureau de la coordination administrative - section des installations classées.

## Vie de sociétés

7212783901 - VS

ANIMAL HEALTH INVEST

SAS au capital de 1 000 euros  
Siège : 5, rue de la Chataigneraie,  
Pavillon 1

95160 Montmorency  
825 164 213 RCS Pontoise

### NON DISSOLUTION

Le 30 septembre 2019, l'AG, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

7211136501 - VS

S&N Electricité

SAS au capital de 100 euros  
Siège social : 27, rue Diderot  
95310 Saint-Ouen-l'Aumône  
820 041 499 RCS de Pontoise

### DISSOLUTION / CLÔTURE

L'AGE du 17 juillet 2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Niaré Sidiki, demeurant 27, rue Diderot, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône et fixé le siège de liquidation au siège social. L'Age du 17 juillet 2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Pontoise. Radiation du RCS de Pontoise.

7212303401 - VS

SASU AUTOUR D'UN BOL

au capital de : 15 000 euros  
Siège social : 2, rue Théophile Gautier  
95360 MONTMAGNY  
RCS Pontoise B 824 989 909

### DISSOLUTION CLÔTURE

Par Age du 30 septembre 2019, à 9 heures, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme CONSTANTIN ALINE, demeurant à Montmagny 2, rue Théophile-Gautier et fixé le siège de liquidation au siège social.

Par Age du 30 septembre 2019 à 10 heures, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du même jour. Mention en sera faite au RCS de Pontoise.

7212488501 - VS

HIMILCOM FRANCE

SAS au capital de 1000 euros  
Siège social : 88, rue Henri Dunant  
95120 Ermont  
843 174 889 RCS de Pontoise

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

En date du 7 octobre 2019, le président a décidé de transférer le siège social de la société 97, rue du professeur Calmette, 95120 Ermont, à compter du 7 octobre 2019. Mention au RCS de Pontoise.

7212707601 - VS

ENERTRAG PICARDIE  
VERTE IV

Société en commandite simple  
au capital de 1 000 euros  
Siège Social : Cap Cergy Bâtiment B  
4-6, rue des Chauffours,  
95000 CERGY PONTOISE  
812 416 493 RCS Pontoise

### GÉRANCE

Le 14 octobre 2019, la société ENERTRAG Energie a cédé les 999 parts sociales de la société ENERTRAG PICARDIE VERTE IV SCS qu'elle détenait à la société ENERTRAG GESTION PICARDIE VERTE IV suivant autorisation des associés et agrément en qualité d'associé commandité de ladite société le même jour.

L'assemblée générale des associés du 14 octobre 2019 a pris acte de la démission de la société ENERTRAG Energie de son mandat de gérant et a nommé en remplacement pour une durée illimitée la société ENERTRAG GESTION PICARDIE VERTE IV.

Ancienne mention : Associé commandité et gérant : la société ENERTRAG Energie, société par actions simplifiée, au capital de 37 000 euros dont le siège social est situé Cap Cergy, Bâtiment B, 4-6, rue des Chauffours, 95015 Cergy Pontoise Cedex et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 451 282 719.

Nouvelle mention : Associé commandité et gérant : ENERTRAG GESTION PICARDIE VERTE IV, société par actions simplifiée, au capital de 3 000 euros dont le siège social est situé Cap Cergy, bâtiment B, 4-6, rue des Chauffours, 95015 Cergy Pontoise Cedex et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 853 393 684.

Mention au RCS de Pontoise. La gérance.

## Vie de sociétés

7212707801 - VS

ENERTRAG SANTERRE V

Société en commandite simple  
au capital de 1.000 euros  
Siège Social :  
Cap Cergy Bâtiment B  
4-6 rue des Chauffours 95000 CERGY  
PONTOISE  
829 011 527 RCS Pontoise

### GERANCE

Le 15 octobre 2019, la société ENERTRAG Energie a cédé les 999 parts sociales de la société ENERTRAG SANTERRE V SCS qu'elle détenait à la société ENERTRAG GESTION SANTERRE V suivant autorisation des associés et agrément en qualité d'associé commandité de ladite société le même jour.

L'assemblée générale des associés du 15 octobre 2019 a pris acte de la démission de la société ENERTRAG Energie de son mandat de gérant et a nommé en remplacement pour une durée illimitée la société ENERTRAG GESTION SANTERRE V.

Ancienne mention : Associé commandité et gérant : la société ENERTRAG Energie, société par actions simplifiée, au capital de 37 000 euros dont le siège social est situé Cap Cergy, bâtiment B, 4-6, rue des Chauffours, 95015 Cergy Pontoise Cedex et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 451 282 719.

Nouvelle mention : Associé commandité et gérant : ENERTRAG GESTION SANTERRE V, société par actions simplifiée, au capital de 3 000 euros dont le siège social est situé Cap Cergy, Bâtiment B, 4-6, rue des Chauffours, 95015 Cergy Pontoise Cedex et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 853 244 374.

Mention au RCS de Pontoise. La Gérance.

7212748001 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Saint-Ouen l'Aumône du 10 octobre 2019 il a été constitué une société civile immobilière.

Denomination sociale : C-B Immo  
Capital : 1 000 euros divisés en 100 parts sociales de 10 euros chacune, intégralement libérées, souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux en proportion de leurs apports respectifs.

Siège : 10, rue Boris-Vian, 95310 Saint-Ouen l'Aumône.

Objet : la société a pour objet :

- la gestion et l'exploitation de tous biens immeubles quelle que soit leur nature ;

- l'achat, la construction, la surélévation, la location de tous biens immeubles ;

- la souscription de toute participation dans toutes sociétés à objet immobilier ;

- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets.

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du Commerce.

Gérance :  
- M. Benjamin COURILLON, né le 13 août 1987 à Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine) demeurant 3, mail Paul Vertaine, 95110 Sannois ;

et,  
- M. Cyril BLAS, né le 5 juillet 1986 à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) demeurant 18, rue des Blondeaux, 28260 Sorel-Moussel.

Sont nommés aux fonctions de co-gérants de la société pour durée indéterminée.

Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce de Pontoise.

Pour avis,  
La Gérance.

7212941901 - VS

### Partnering 3.0

Société par actions simplifiée

Au capital de 700 000 euros,

Porté à 3 036 615 euros

4, rue du Lendemain  
CERGY (95000)

500 750 112 RCS PONTOISE

### CAPITAL SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 27 septembre 2019, le capital a été augmenté de 2 336 615 d'euros pour le porter à 3 036 615 euros par compensation du compte courant d'associé.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : le capital social est fixé à sept cent mille euros (700 000 euros).

Nouvelle mention : le capital social est fixé à deux million sept cent mille euros (3 036 615 euros).

Pour avis,  
Le président.

MEDIALEX  
35, avenue des Peupliers BP 51579  
35515 Cesson-Sévigné Cedex  
Tél. 01 30 30 54 92 - Fax 0820 309 009

10, place du Parc-aux-Charrettes - 95300 Pontoise  
Tél. 01 34 35 10 00 - Fax 01 34 35 10 30  
e-mail : [redaction95@publiehbdos.fr](mailto:redaction95@publiehbdos.fr)  
Éditeur délégué : Julien DUCOURET

Société éditrice :

PUBLIHEBDOS SAS  
Siège social : 13, rue du Breil  
35000 RENNES  
SAS au capital de 34 000 000 €

Principal actionnaire :  
SIPA (représentée par Louis ECHELARD)

Directeur de publication :  
Francis GAUNAND

Directeur délégué :  
Philippe RIFFLET

Président du directoire :  
Francis GAUNAND

Président du conseil de surveillance :  
Olivier BONSAÏT

Membres du conseil de surveillance :  
Société SIPA  
(représentée par Louis ECHELARD),  
Olivier BONSAÏT, Dominique BILLARD,  
Joël GAUVAIN, Philippe TOULEMONDE

Impression : Cherbourg 50140.

Publicité locale, régionale  
et petites annonces :

Tél. 01 34 35 10 00  
e-mail : [publicite@hbdos.com](mailto:publicite@hbdos.com)  
[www.hbdos.com](http://www.hbdos.com)

Directrice de publicité :  
Christine DROUIN

Annexes légales :

Tél. 01 30 30 54 92  
[www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier  
les annonces judiciaires et légales sur le département  
(ou arrondissement) : Val d'Oise

Prix : 1,40 €  
Abonnement 1 an : 53,20 €

ISSN 2493-2531  
CPPAP N° 0124 C 85679

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle  
de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 -  
sans autorisation de l'éditeur